

Code de conduite des experts / expertes et surveillants / surveillantes aux examens de l'IAF

lors des examens de conseiller financier / conseillère financière diplômé(e) IAF et de conseiller financier / conseillère financière avec brevet fédéral

avec directive et déclaration sur la protection des données

Valable à compter du 15.08.2025

1. But

La commission compétente chargée de l'assurance qualité (commission AQ) a adopté le présent code de conduite afin de préserver et promouvoir le bon déroulement des examens et assurer leur bonne réputation.

Il s'agit pour l'essentiel d'éviter les conflits d'intérêts et les mauvaises pratiques de la part de personnes qui interviennent en tant qu'experts¹ et/ou surveillants aux examens de l'IAF. Le code de conduite a pour but de les guider quant à la conduite à adopter en cas de doute ou de conflits d'intérêts.

Les experts et les surveillants doivent confirmer par écrit à l'IAF avoir pris connaissance du présent code de conduite avant chaque session d'examen au cours de laquelle ils sont appelés à intervenir.

2. Public cible

Tous les experts affectés à la correction et à l'évaluation d'examens écrits et qui procèdent à des examens oraux pour les examens mentionnés (ci-après « experts d'examen ») ainsi que tous les surveillants qui participent à ces examens.

3. Règles de conduite

- Quiconque intervient comme expert et/ou surveillant aux examens mentionnés pour l'IAF n'est *pas autorisé à enseigner simultanément* dans le cadre des cours préparatoires à ces examens, qu'il s'agisse de cours accessibles publiquement ou dispensés en entreprise. Il est toutefois permis d'intervenir en tant qu'expert et/ou surveillant aux examens pour l'IAF tout en enseignant dans le cadre de cours préparant à d'autres examens IAF (exemple : un expert aux examens de conseiller financier diplômé IAF enseigne dans le cadre du cours préparatoire de conseiller financier avec brevet fédéral). Les experts et les surveillants aux examens qui enseignent dans le cadre d'un cursus ou d'unités de formation préparant à un diplôme IAF en informent la direction d'examens. Ils ne seront pas désignés comme experts ou surveillants aux examens pour le(s) diplôme(s) correspondant(s).

¹ Pour faciliter la lecture, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, elle inclut toutefois toujours la forme féminine.

- Tous les experts et surveillants aux examens de l'IAF sont soumis à une *obligation de discrétion et de confidentialité*. Ils s'abstiennent de rendre accessibles à des tiers les informations auxquelles ils ont accès dans l'exercice de leur activité d'expert ou de surveillant.
- Il est *strictement interdit de transmettre des examens en tout ou en partie* (questions, solutions proposées, etc.) à d'autres personnes ou de leur permettre, d'une quelconque autre manière, de prendre connaissance d'examens en tout ou en partie *avant, pendant et après les épreuves*.
- Les experts et les surveillants qui ont accès à tout ou partie des examens ou qui ont connaissance de leur contenu traitent ces *documents et informations de manière strictement confidentielle*. Ils n'emportent notamment pas ces documents sur leur lieu de travail, ne les enregistrent pas sur des médias accessibles à des tiers (par exemple sur leur lieu de travail), ne s'envoient pas à eux-mêmes de documents ou d'informations correspondants par e-mail, détruisent les documents en question de manière sûre ou les remettent à la direction d'examens dès qu'ils n'en ont plus besoin pour accomplir leurs tâches.
- Les experts et les surveillants *se refusent* dans tous les cas lorsqu'ils connaissent un candidat.
- Il est interdit de *transmettre toute information concernant le déroulement des examens, le comportement des candidats ou leurs résultats* à des candidats ou à d'autres personnes externes.
- En présence d'une *violation* présumée ou avérée du présent code de conduite, la personne qui l'a constatée doit en informer immédiatement la direction d'examens (*devoir d'information*). La direction d'examens informe ensuite le président de la commission AQ compétente.
- Le présent code de conduite continue de s'appliquer sans restriction *après la fin de l'activité* d'expert ou de surveillant pour l'IAF.

4. Sanctions

Un expert ou une personne surveillante qui ne respecte pas le présent code de conduite sera exclu de toute autre affectation.

5. Protection des données

Les experts et les surveillants prennent connaissance de la directive sur la protection des données ainsi que de la déclaration de protection des données de l'IAF, aux annexes 1 et 2.

6. Confirmation

Le soussigné confirme avoir pris connaissance du présent code de conduite et l'observer en tout temps.

Il confirme en outre avoir pris connaissance des deux documents ci-joints relatifs à la protection des données.

Lieu, date

Nom, prénom

Signature

Annexe 1 :

DIRECTIVE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES IAF Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier

(Version juin 2024)

Par souci de lisibilité, la présente directive sur la protection des données recourt au masculin générique. Sauf indication contraire, les termes utilisés se réfèrent par conséquent à tous les genres.

Sommaire

I. GÉNÉRALITÉS	4
1. PRINCIPES FONDAMENTAUX	4
2. BUT DE LA DIRECTIVE	5
3. CHAMP D'APPLICATION DE LA DIRECTIVE	5
4. DÉFINITIONS	5
II. RÈGLES DE BASE DU TRAITEMENT DES DONNÉES	6
5. LICÉITÉ	6
6. TRANSPARENCE	6
7. PROPORTIONNALITÉ	6
8. RESPECT DES FINALITÉS	6
9. EXACTITUDE	7
10. SÉCURITÉ DES DONNÉES	7
11. CONSENTEMENT ET OPPOSITION	7
12. DEVOIR D'INFORMER	7
13. SOUS-TRAITANCE	8
14. COMMUNICATION DE DONNÉES PERSONNELLES À L'ÉTRANGER	8
III. PROCESSUS INTERNES	8
15. EXIGENCES POSÉES AUX PERSONNES TRAVAILLANT POUR L'IAF	8
16. REGISTRE DES ACTIVITÉS DE TRAITEMENT	9
17. PROTECTION DES DONNÉES DÈS LA CONCEPTION ET PAR DÉFAUT, ANALYSE D'IMPACT RELATIVE À LA PROTECTION DES DONNÉES	9
IV. DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES	10
18. DROIT D'ACCÈS	10

19. PORTABILITÉ / DROIT À LA REMISE ET À LA TRANSMISSION DES DONNÉES.....	10
20. DROIT DE RECTIFICATION	10
21. DROIT À L'EFFACEMENT DES DONNÉES	11
V. COMPÉTENCE	11
22. RESPONSABILITÉ.....	11
23. ANNONCE DES VIOLATIONS ET COLLABORATION AVEC LES AUTORITÉS DE SURVEILLANCE	11
VI. AUTRES DISPOSITIONS.....	12
24. PUBLICITÉ.....	12
25. MODIFICATIONS.....	12
26. ENTRÉE EN VIGUEUR.....	12

I. Généralités

1. Principes fondamentaux

- 1.1 La présente directive sur la protection des données de l'IAF se fonde sur la loi fédérale sur la protection des données (LPD) du 1^{er} septembre 2023, RS 235.1, et sur les ordonnances y relatives.
- 1.2 En outre, la déclaration de protection des données de l'IAF, dans sa version en vigueur, concernant l'utilisation de données personnelles dans le cadre de l'usage du site Internet www.iaf.ch/fr, du recours à nos services ou produits, de relations contractuelles avec l'IAF, de communications ou d'autres formes de contact avec nous fait partie intégrante de la présente directive sur la protection des données (annexe 2).
- 1.3 Les données dont dispose l'IAF sont d'une grande valeur. Il convient donc de les protéger contre les accès non autorisés et autres risques.
- 1.4 Les clients, partenaires, membres du comité, experts aux examens de l'IAF ainsi que les personnes travaillant pour l'IAF s'attendent à ce que les données confiées à l'IAF fassent l'objet d'une protection particulière et soient traitées avec soin.
- 1.5 L'IAF Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier est responsable des traitements de données décrits dans la présente directive.
- 1.6 Pour toute question relative à la présente directive et toute autre requête relative à la protection des données, veuillez contacter :

IAF Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier
Bureau pour la Suisse alémanique
Bernstrasse Süd 169

8048 Zurich

Tél. : 0848 44 22 33

E-mail : info@iaf.ch

Délégué à la protection des données : Marco Baur, lic. iur.

2. But de la directive

- 2.1 La présente directive vise à constituer des normes uniformes de la protection des données au sein de l'IAF.
- 2.2 En observant les normes définies dans la présente directive, l'IAF respecte ses obligations en matière de protection des données et veille à ce que les intérêts et les droits des personnes concernées soient suffisamment pris en considération.
- 2.3 Il est nécessaire de respecter la présente directive pour échanger des données personnelles de manière sécurisée au sein de l'IAF et avec des tiers.

3. Champ d'application de la directive

- 3.1 La présente directive s'applique à tout traitement de données personnelles, notamment la collecte, l'enregistrement, la conservation, l'utilisation, la modification, la communication, l'archivage, l'effacement ou la destruction. Elle s'applique à tous les types de données personnelles, notamment aux données de clients, de partenaires, de membres du comité, d'experts aux examens de l'IAF ainsi que de personnes travaillant pour l'IAF et d'autres partenaires commerciaux.
- 3.2 La présente directive décrit, précise et complète les prescriptions légales, notamment celles de la LPD.
- 3.3 La présente directive s'inspire en outre des exigences du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD). L'application desdites lois dépend toutefois du cas d'espèce.

4. Définitions

- 4.1 Sont des données personnelles au sens de la présente directive toutes les informations concernant une personne physique identifiée ou identifiable.
- 4.2 Les personnes concernées sont les personnes physiques au sujet desquelles des données sont traitées.
- 4.3 Le responsable du traitement est une personne privée qui, seule ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement de données personnelles.

- 4.4 Le sous-traitant est un tiers qui traite des données personnelles pour le compte du responsable du traitement.

II. Règles de base du traitement des données

5. Licéité

- 5.1 Tout traitement de données personnelles doit être licite. Le traitement n'est réputé licite que s'il est justifié (a) par le consentement de la personne concernée, (b) par un intérêt privé ou public prépondérant ou (c) par la loi.
- 5.2 Les dispositions pénales des art. 60 ss LPD s'appliquent en cas de violation des dispositions relatives à la protection des données (voir ch. 22 ci-après).

6. Transparence

- 6.1 Le traitement des données doit en principe être effectué de manière que la personne concernée en ait connaissance.
- 6.2. L'IAF veille à ce que les cercles de personnes mentionnés au chiffre 3.1 soient informés des dispositions de l'IAF en matière de protection des données.

7. Proportionnalité

- 7.1 Le traitement de données personnelles doit respecter le principe de proportionnalité, en vertu duquel seules les données *nécessaires et adéquates* au but poursuivi peuvent être collectées.
- 7.2 En outre, les données personnelles ne peuvent être conservées qu'aussi longtemps que cela est nécessaire au regard du but poursuivi (ch. 20 ci-après).

8. Respect des finalités

- 8.1 Les données personnelles ne peuvent être collectées que pour des finalités déterminées et reconnaissables pour la personne concernée et doivent être traitées ultérieurement de manière compatible avec ces finalités.

8.2 Elles doivent être détruites ou anonymisées lorsqu'elles ne sont plus nécessaires au regard des finalités du traitement.

9. Exactitude

9.1 Toutes les personnes impliquées qui travaillent pour l'IAF doivent veiller à ce que les données personnelles soient saisies correctement et tenues à jour.

9.2 Il convient de prendre toutes les mesures raisonnables pour rectifier ou détruire les données inexactes ou incomplètes.

10. Sécurité des données

10.1 Garantir en tout temps la sécurité des données revêt la plus grande importance pour l'IAF. Dans ce contexte, les données personnelles doivent être protégées par des mesures techniques et organisationnelles, notamment contre la perte, l'accès non autorisé et d'autres risques.

10.2 Les mesures de protection concrètes doivent être documentées et leur adéquation doit être vérifiée pour chaque opération de traitement de données.

10.3 Le comité de l'IAF peut édicter des consignes supplémentaires dans l'intérêt de la sécurité des données, notamment en ce qui concerne l'utilisation des systèmes informatiques au sein de l'entreprise.

11. Consentement et opposition

11.1 Il n'est en principe pas nécessaire que la personne concernée consente à ce que l'IAF traite ses données, même les données sensibles.

11.2 En revanche, si la personne concernée s'oppose expressément au traitement, celui-ci n'est justifié que si le responsable du traitement peut faire valoir des intérêts prépondérants ou une base légale.

12. Devoir d'informer

12.1 Les personnes concernées doivent être informées le plus tôt possible de la finalité de la collecte et du traitement des données personnelles les concernant.

12.2 Si la personne concernée confie ses données personnelles au responsable du traitement de sa propre initiative, elle réputée avoir reçu cette information.

12.3 Si la finalité du traitement des données change, les personnes déjà informées doivent à nouveau recevoir cette information.

13. Sous-traitance

- 13.1 Lorsque des prestataires de l'IAF traitent des données personnelles pour le compte de cette dernière (sous-traitants), il convient de noter qu'ils sont soumis aux mêmes exigences de diligence que l'IAF.
- 13.2 L'IAF conclut des conventions contractuelles en ce sens avec ces prestataires. La finalité et la sécurité des données, notamment, doivent être garanties contractuellement.

14. Communication de données personnelles à l'étranger

- 14.1 La transmission de données personnelles à l'étranger n'est autorisée que vers des États dont le Conseil fédéral suisse a constaté qu'ils offrent un niveau de protection des données aussi élevé qu'en Suisse.
- 14.2 Il est par ailleurs possible de garantir le respect des normes suisses de protection des données en concluant notamment des accords contractuels supplémentaires.

III. Processus internes

15. Exigences posées aux personnes travaillant pour l'IAF

- 15.1 Toutes les personnes travaillant pour l'IAF sont tenues à la protection des données. Elles sont notamment informées qu'il est interdit d'utiliser des données personnelles à des fins privées ainsi que de les transmettre ou de les rendre accessibles à des personnes non autorisées. Cette obligation de confidentialité perdure après la fin de la collaboration.
- 15.2 Au sein de l'IAF également, il convient de veiller à ce que les seules personnes ayant accès à des données personnelles soient celles qui en ont besoin pour accomplir leurs tâches pour l'IAF.
- 15.3 Toutes les personnes doivent être formées et sensibilisées à la protection des données au début de leur activité pour l'IAF, puis régulièrement par la suite.

16. Registre des activités de traitement

16.1 L'IAF tient un registre des activités de traitement de données personnelles. Ce registre contient :

- l'identité du responsable du traitement ou du sous-traitant ;
- la finalité du traitement ;
- une description des catégories de personnes concernées et des catégories de données personnelles traitées ;
- les catégories de destinataires ;
- la durée de conservation ou les critères pour déterminer cette durée ;
- une description des mesures relatives à la sécurité des données ;
- la liste des éventuels pays de destination, au cas où des données sont envoyées à l'étranger.

16.2 Le registre doit toujours être à jour et donner un aperçu des activités de l'IAF concernées par la protection des données.

17. Protection des données dès la conception et par défaut, analyse d'impact relative à la protection des données

17.1 Les systèmes qui servent à traiter des données personnelles doivent être conçus dès le départ de manière respecter la protection des données. Les mesures techniques et organisationnelles doivent être appropriées au regard notamment de l'état de la technique, du type de traitement et de son étendue, ainsi que du risque que le traitement des données présente pour la personnalité ou les droits fondamentaux des personnes concernées (privacy by design).

17.2 Les responsables du traitement doivent définir les paramètres par défaut de l'appareil ou du logiciel de manière à limiter le traitement de données personnelles au minimum requis par le but poursuivi, à moins que la personne concernée n'en décide autrement. Cela concerne p. ex. l'acceptation de cookies sur le site Internet.

17.3 Lorsqu'un traitement envisagé présente un risque élevé pour la personnalité et les droits fondamentaux des personnes concernées, une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) doit être effectuée et documentée.

IV. Droits des personnes concernées

18. Droit d'accès

- 18.1 Sur demande, il convient d'indiquer à la personne concernée si l'IAF traite des données personnelles la concernant. Si tel est le cas, la personne concernée dispose d'un droit d'accès à ces données.
- 18.2 Le droit d'accès consiste à savoir si des données personnelles sont traitées et, dans l'affirmative, lesquelles, afin que la personne concernée puisse faire valoir ses autres droits. Outre les données personnelles traitées elles-mêmes, il s'agit également de donner des informations sur l'identité du responsable du traitement, la finalité du traitement, la durée de conservation, l'origine des données et, le cas échéant, sur les décisions individuelles automatisées et les (catégories de) destinataires.
- 18.3 Il convient de vérifier l'identité de la personne concernée avant de communiquer ces informations. Aucune donnée personnelle de tiers ne doit en outre être divulguée à cette occasion. Les informations sont généralement fournies gratuitement et dans les 30 jours.
- 18.4 L'exercice des droits mentionnés au présent chapitre (ainsi que des droits visés aux chiffres 19 à 21 ci-après) nécessite que la personne concernée justifie clairement de son identité (p. ex. en présentant une copie de sa pièce d'identité). Ces droits doivent être exercés en prenant contact avec l'IAF conformément au chiffre 1.6 ci-dessus.

19. Portabilité / droit à la remise et à la transmission des données

- 19.1 Les personnes concernées peuvent exiger que les données qu'elles ont communiquées à l'IAF leur soient restituées dans un format électronique d'usage courant, lorsque les données sont traitées de manière automatisée et avec le consentement des personnes concernées ou que le traitement se fonde sur un contrat.

20. Droit de rectification

- 20.1 En vertu de l'art. 32, al. 1, LPD, une personne concernée peut exiger que des données personnelles inexacts soient rectifiées.

21. Droit à l'effacement des données

- 21.1 La personne concernée peut exiger que ses données personnelles soient effacées si elles sont traitées malgré son refus exprès et qu'il n'existe aucune base légale ni aucun intérêt privé prépondérant d'un tiers.
- 21.2 Les dispositions correspondantes de la déclaration de protection des données de l'IAF concernant la durée de conservation et l'effacement des données personnelles s'appliquent.

V. Compétence

22. Responsabilité

- 22.1 Les personnes qui travaillent pour l'IAF et qui se voient confier le traitement de données sont responsables en premier lieu du respect des prescriptions de la présente directive.
- 22.2 Toutes les personnes travaillant pour l'IAF doivent veiller au respect de la présente directive et contribuer ainsi à des normes de protection des données élevées et uniformes au sein de l'IAF.
- 22.3 En cas de violation des obligations légales en matière de protection des données, le contrevenant s'expose à des conséquences pénales (amende jusqu'à CHF 250 000) conformément aux art. 60 ss LPD, et l'IAF à des conséquences civiles (à concurrence du dommage subi) ainsi qu'à des dommages de réputation.
- 22.4 La responsabilité pénale incombe en premier lieu à la personne physique, c'est-à-dire la personne ayant intentionnellement commis une faute, qui travaille pour l'IAF.

23. Annonce des violations et collaboration avec les autorités de surveillance

- 23.1 Les personnes travaillant pour l'IAF sont tenues d'informer immédiatement leur supérieur hiérarchique, l'organe responsable de l'IAF ou le délégué à la protection des données si elles ont connaissance d'une violation de la présente directive ou de dispositions légales relatives à la protection des données personnelles.
- 23.2 L'IAF doit annoncer « dans les meilleurs délais » au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) les violations de la *sécurité* des données (p. ex. divulgation à des personnes non autorisées, perte de données, cyberattaque, etc.) entraînant un risque élevé pour la personnalité ou les droits fondamentaux des personnes concernées.

VI. Autres dispositions

24. Publicité

24.1 La présente directive doit être mise à la disposition de toutes les personnes travaillant pour l'IAF de manière adéquate et ces dernières doivent expressément confirmer l'avoir reçue.

24.2 Il n'est pas prévu de publication générale de la présente directive.

25. Modifications

25.1 L'IAF se réserve le droit de modifier la présente directive si nécessaire, notamment pour se conformer à des prescriptions légales, à des exigences des autorités de surveillance ou à des procédures internes à l'entreprise.

25.2 Il convient également d'examiner régulièrement dans quelle mesure des changements technologiques nécessitent une mise à jour.

26. Entrée en vigueur

26.1 La présente directive sur la protection des données entre en vigueur le 1^{er} juin 2024.

Zurich, le 17 mai 2024 / bau

Annexe 2 :

Déclaration de protection des données de l'IAF Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier

1. Quel est l'objet de la présente déclaration de protection des données ?

L'IAF Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier (ci-après également « nous ») collecte et traite des données personnelles vous concernant ou concernant d'autres personnes (les « tiers »). Nous utilisons ici le terme « données » comme équivalent à « données personnelles ». Les données personnelles sont des données qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable (c.-à-d. qu'il est possible de déduire son identité à partir des données elles-mêmes ou de données supplémentaires qui s'y rapportent). Le terme « traitement » désigne toute opération relative à des données personnelles, comme la collecte, l'enregistrement, l'utilisation, la modification, la communication et l'effacement.

Dans la présente déclaration de protection des données, nous décrivons ce que nous faisons de vos données lorsque vous utilisez notre site Internet <https://www.iaf.ch/fr> (ci-après le « site Internet »), achetez nos services ou produits, entretenez tout autre type de relation avec nous dans le cadre d'un contrat, communiquez avec nous ou interagissez avec nous de toute autre manière. Le cas échéant, nous vous informerons de tout traitement supplémentaire que la présente déclaration de protection des données ne mentionnerait pas.

Si vous nous transmettez ou communiquez des données concernant d'autres personnes telles que des membres de votre famille, des collègues de travail, etc., nous partons du principe que vous en avez l'autorisation et que ces données sont exactes. Le fait de transmettre ces données vaut confirmation de votre part. Veuillez également vous assurer que ces tiers sont informés de la présente déclaration de protection des données.

La présente déclaration de protection des données est conforme aux exigences du règlement général de l'UE sur la protection des données (« RGPD ») et de la loi suisse sur la protection des données révisée (« LPD »), entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023. La question de savoir si et dans quelle mesure ces lois sont applicables dépend toutefois du cas d'espèce.

2. Qui est responsable du traitement de vos données ?

L'IAF Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier est responsable des traitements de données décrits dans la présente déclaration de protection des données.

Si vous avez des questions concernant la présente déclaration ou d'autres requêtes relatives à la protection des données et/ou si vous souhaitez exercer vos droits conformément au ch. 9, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

IAF Communauté d'intérêt pour la formation dans le domaine financier
Bureau pour la Suisse alémanique :
Bernerstrasse Süd 169
8048 Zurich

Tél. : 0848 44 22 33

E-mail : info@iaf.ch

3. Quelles données traitons-nous ?

Nous traitons différentes catégories de données vous concernant. Les principales sont les suivantes :

- **Données techniques** : Lorsque vous utilisez notre site Internet ou d'autres offres en ligne, nous collectons l'adresse IP de votre terminal et d'autres données techniques (p. ex. adresse MAC du smartphone ou de l'ordinateur, système d'exploitation utilisé, nom d'hôte de l'appareil connecté, heure de la requête serveur) afin de garantir le fonctionnement et la sécurité de ces offres. Ces données comprennent également les journaux consignants l'utilisation faite de nos systèmes. En règle générale, nous conservons les données techniques pendant **6 mois**. Afin de garantir le fonctionnement de ces offres, nous pouvons également vous attribuer ou attribuer à votre terminal un code individuel (p. ex. sous la forme d'un cookie, cf. à ce sujet le ch. 5). Les données techniques ne permettent en principe pas de vous identifier. Elles peuvent toutefois être reliées à d'autres catégories de données (et donc, le cas échéant, à votre personne) dans le cadre de l'exécution de contrats.
- **Données de communication** : Si vous nous contactez par le biais du formulaire de contact, par e-mail, téléphone, courrier ou tout autre moyen de communication, nous enregistrons les informations que vous échangez avec nous, notamment vos coordonnées et les métadonnées de la communication. Nous vous informons spécifiquement lorsque nous enregistrons ou écoutons des conversations téléphoniques ou des vidéoconférences, par exemple à des fins de formation et d'assurance qualité. Ces enregistrements ne peuvent être effectués et utilisés que conformément à nos directives internes. Nous vous informons si et quand ces enregistrements ont lieu, p. ex. en affichant un message pendant la vidéoconférence en question. Veuillez nous informer ou mettre fin à votre participation si vous ne souhaitez pas d'enregistrement. Éteignez votre webcam si vous ne souhaitez simplement pas d'enregistrement vidéo. Nous collectons en outre des données permettant de vous identifier (p. ex. copie d'une pièce d'identité) lorsque nous souhaitons ou devons confirmer votre identité, p. ex. si vous nous avez fait parvenir une demande de renseignement. En règle générale, nous conservons ces données pendant **12 mois** à compter du dernier échange avec vous. Ce délai peut être plus long si cela est nécessaire à des fins de preuve, pour respecter des prescriptions légales ou contractuelles ou si des raisons techniques le justifient. Les e-mails stockés dans les messageries personnelles et les correspondances écrites sont en règle générale conservés pendant au moins **10 ans**. Les enregistrements de conférences (vidéo) et de chats sont en règle générale conservés pendant **24 mois**.
- **Données de base** : Nous entendons par données de base les données fondamentales dont nous avons besoin, en plus des données contractuelles (voir ci-dessous), pour exécuter nos relations contractuelles et d'autres relations commerciales, pour la gestion de nos membres, experts et expertes aux examens ou alumni, ou à des fins de marketing et de publicité, telles que le nom, les coordonnées et des informations sur le rôle et la fonction, la formation, les coordonnées bancaires, la date de naissance, les résultats obtenus lors de séminaires, de cours ou d'examens et l'historique des membres ou des clients. Nous traitons ces données de base si vous êtes membre, client ou contact professionnel à un autre titre ou si vous travaillez pour un tel membre, client ou contact (p. ex. en tant que personne de contact du partenaire commercial) ou parce que nous souhaitons vous contacter à nos propres fins ou à celles d'un partenaire contractuel (p. ex. pour du marketing et de la publicité, vous adresser des invitations à des événements, vous offrir des bons d'achat, vous envoyer des newsletters, etc.). Nous obtenons des données de base de votre part (p. ex. à l'occasion d'une demande d'offre, d'un renseignement ou de l'exécution d'une relation contractuelle ou de toute autre relation commerciale) ou de la part de tiers, tels que nos partenaires contractuels et membres, et de sources accessibles au public, telles que les registres publics ou Internet (sites Internet,

réseaux sociaux, etc.). Les données de bases que nous traitons peuvent également contenir des informations concernant des tiers. Nous conservons ces données en règle générale pendant **10 ans** à compter de notre dernier échange avec vous, mais au moins à partir de la fin du contrat. Ce délai peut être plus long si cela est nécessaire à des fins de preuve, pour respecter des prescriptions légales ou contractuelles ou si des raisons techniques le justifient. S'agissant des contacts purement marketing et publicitaires, le délai est en principe nettement plus court et ne dépasse généralement pas **2 ans** à compter du dernier contact.

- **Données contractuelles** : Il s'agit des données générées dans le cadre de la conclusion ou de l'exécution d'un contrat, par exemple des informations sur les contrats et les prestations à fournir ou fournies, ainsi que des données issues des étapes préparatoires à la conclusion d'un contrat, des indications et informations nécessaires ou utilisées pour l'exécution et des informations sur les réactions (p. ex. réclamations ou indications sur la satisfaction, etc.). Nous collectons généralement ces données auprès de vous, de partenaires contractuels et de tiers impliqués dans l'exécution du contrat, mais aussi auprès de sources tierces (p. ex. fournisseurs de données de solvabilité) et de sources accessibles au public. Nous conservons ces données en règle générale pendant **10 ans** à compter de la dernière activité contractuelle, mais au moins à partir de la fin du contrat. Ce délai peut être plus long si cela est nécessaire à des fins de preuve, pour respecter des prescriptions légales ou contractuelles ou si des raisons techniques le justifient.
- **Données comportementales et de préférences** : Selon la relation que nous entretenons avec vous, nous cherchons à vous connaître et à mieux adapter nos offres et prestations à vos besoins. Pour ce faire, nous collectons et utilisons des données sur votre comportement (p. ex. si et quand vous avez ouvert un e-mail ou des données de localisation lorsque vous utilisez notre site Internet) et vos préférences. Nous évaluons les informations relatives à votre comportement dans notre domaine, que nous pouvons également compléter par des informations provenant de tiers, dont des sources accessibles au public. Sur cette base, nous pouvons par exemple calculer la probabilité que vous commandiez certaines prestations ou que vous vous comportiez d'une certaine manière. Nous connaissons déjà une partie des données traitées à cet effet (p. ex. lorsque vous commandez nos prestations) ou nous les obtenons en suivant votre comportement (p. ex. votre manière de naviguer sur notre site Internet). Nous anonymisons ou effaçons ces données lorsqu'elles ne sont plus pertinentes au regard des finalités poursuivies, ce qui, selon le type de données, varie entre **2-3 semaines et 24 mois** (pour les préférences en matière de produits et de services). Ce délai peut être plus long si cela est nécessaire à des fins de preuve, pour respecter des prescriptions légales ou contractuelles ou si des raisons techniques le justifient. Le ch. 5 décrit le fonctionnement du suivi sur notre site Internet.

4. Dans quel but et en vertu de quelles bases légales traitons-nous vos données ?

Nous traitons vos données en premier lieu pour fournir nos prestations, communiquer avec vous, conclure, gérer et exécuter des relations contractuelles avec nos clients et clientes et d'autres partenaires commerciaux, administrer l'association et gérer nos membres ainsi que pour exploiter notre site Internet. Nous traitons également vos données à des fins de marketing et de gestion des relations, par exemple pour envoyer des publicités personnalisées concernant nos produits et services à nos membres, alumni, clients et autres partenaires contractuels. Cela peut se faire par exemple sous forme de newsletters ou d'autres prises de contact (par voie électronique, postale, téléphonique), par le biais d'autres canaux pour lesquels nous disposons de vos coordonnées, mais aussi dans le cadre d'actions de marketing ponctuelles (p. ex. manifestations, concours, etc.) et comprendre également des prestations gratuites (p. ex. invitations, bons d'achat, etc.). Vous pouvez vous opposer à tout

moment à ces contacts (voir à la fin du présent ch. **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**) ainsi que refuser ou révoquer votre consentement à recevoir nos communications publicitaires.

Nous pouvons également traiter vos données à d'autres fins, dans la mesure où la loi l'autorise et où nous avons un intérêt légitime à le faire (p. ex. réaliser des études de marché et d'opinion, adresser des offres et développer notre catalogue, garantir un bon fonctionnement [notamment de notre infrastructure informatique et de notre site Internet] et faire valoir des prétentions légales).

Si vous avez consenti à ce que nous traitions vos données personnelles à certaines fins (p. ex. inscription à la newsletter ou consentement à d'autres contacts réguliers, consentement au traitement automatisé de données le cas échéant), nous le faisons dans les limites de ce consentement et sur cette base, à défaut de disposer d'une autre base légale qui serait requise dans le cas d'espèce. Tout consentement accordé peut être révoqué à tout moment, ce qui n'a toutefois pas d'effet sur les traitements de données déjà effectués (voir aussi ch. 9).

5. De quelle manière utilisons-nous les cookies et autres technologies en lien avec l'utilisation de notre site Internet ?

Nous utilisons des cookies et des techniques similaires sur notre site Internet, qui permettent d'identifier votre navigateur ou votre appareil. Les cookies sont des codes individuels (p. ex. un numéro de série) transmis par notre serveur ou par le serveur de l'un de nos prestataires ou partenaires contractuels publicitaires à votre système lors de la connexion à notre site Internet et que votre système (navigateur, mobile) accepte et enregistre jusqu'à la date d'expiration programmée. À chaque accès ultérieur, votre système transmet ces codes à notre serveur ou au serveur du tiers. Ainsi, vous serez reconnu(e), même si votre identité est inconnue.

Nous utilisons des cookies afin de pouvoir distinguer vos accès (via votre système) de ceux d'autres utilisateurs, afin de garantir le bon fonctionnement du site Internet et d'améliorer l'expérience utilisateur.

Vous pouvez à tout moment désactiver totalement ou partiellement les cookies dans les paramètres de votre navigateur. Vous n'aurez alors plus accès à toutes les fonctions de notre site Internet.

La loi nous permet d'enregistrer des cookies sur votre appareil lorsque ceux-ci sont absolument nécessaires au fonctionnement de notre site Internet. Pour tous les autres types de cookies, nous avons besoin de votre consentement si vous accédez à notre site Internet depuis l'étranger. Vous pouvez programmer votre navigateur de manière à bloquer ou esquiver certains cookies ou techniques alternatives, ou à supprimer les cookies existants. Vous pouvez également ajouter à votre navigateur un logiciel qui bloque le suivi par certains tiers. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur les pages d'aide de votre navigateur (généralement sous le mot-clé « protection des données ») ou sur les sites Internet des tiers que nous mentionnons ci-dessous. Les visiteurs qui accèdent à notre site Internet depuis l'étranger peuvent à tout moment modifier ou révoquer leur consentement aux cookies sur notre site Internet ou dans les paramètres de leur navigateur.

L'on distingue les cookies (ainsi que les techniques aux fonctions comparables, telles que la prise d'empreintes numériques) suivants :

- **Cookies nécessaires** : Certains cookies sont nécessaires au fonctionnement du site Internet en tant que tel ou à certaines fonctions. Ils permettent notamment de pouvoir passer d'une page à l'autre sans risquer de perdre les informations saisies dans un formulaire. Ils permettent également de maintenir la connexion à votre compte. Ces cookies sont exclusivement temporaires (« cookies de session »). Si vous les bloquez, il se peut que le site Internet ne

fonctionne pas. D'autres cookies sont nécessaires pour que le serveur puisse enregistrer les choix que vous avez faits ou les informations que vous avez saisies (p. ex. la langue choisie, votre consentement donné, la fonction de connexion automatique, etc.) au-delà d'une session (c.-à-d. une visite du site Internet), si vous utilisez cette fonction. La période d'expiration de ces cookies peut aller jusqu'à **24 mois**.

- **Cookies statistiques** : Les cookies statistiques aident les propriétaires de sites Internet à comprendre la manière dont les visiteurs interagissent avec ces sites en recueillant et en communiquant des informations de manière anonyme.

Nous utilisons parfois Google Analytics ou des services similaires sur nos sites Internet. Il s'agit d'une prestation fournie par des tiers qui peuvent se trouver dans n'importe quel pays du monde (pour Google Analytics, il s'agit de Google Ireland [dont le siège est en Irlande], qui s'appuie pour ce faire sur Google LLC [dont le siège est aux États-Unis] en tant que sous-traitant [tous deux « Google »], www.google.com) et grâce à laquelle nous pouvons mesurer et évaluer l'utilisation du site (sans toutefois pouvoir vous identifier personnellement). Les cookies permanents placés par le prestataire de services sont également utilisés dans ce but. Nous avons configuré le service de manière que les adresses IP des visiteurs de Google en Europe soient abrégées avant d'être redirigées vers les États-Unis et ne puissent donc pas être retracées. Nous avons désactivé les paramètres « Transmission des données » et « Signals ». Bien que nous puissions supposer que les informations que nous partageons avec Google ne sont pas des données personnelles pour Google, il est possible que Google puisse tirer de ces données des conclusions sur l'identité des visiteurs à ses propres fins, créer des profils personnels et relier ces données aux comptes Google de ces personnes. Si vous avez créé votre propre compte auprès du prestataire de services, ce dernier vous connaît aussi. Le prestataire de services traite alors vos données personnelles sous sa propre responsabilité, conformément à ses dispositions en matière de protection des données. Le prestataire de services nous informe uniquement sur l'utilisation de notre site Internet (pas de données vous concernant personnellement).

Nos communications marketing (p. ex. e-mails marketing) recourent également à des cookies et à d'autres technologies de suivi, qui nous permettent de savoir si les destinataires d'e-mails marketing les ont ouverts, traités ou transférés, s'ils ont cliqué sur des liens, etc. Nous utilisons également des plug-ins pour Facebook, Instagram et LinkedIn sur notre site Internet. Lorsque vous interagissez avec ces plateformes, les informations en question sont transmises à Facebook, Instagram ou LinkedIn, qui détectent votre visite.

- **Cookies marketing** : Nous avons un intérêt à adresser des publicités adaptées aux groupes cibles, c'est-à-dire, dans la mesure du possible, à les présenter uniquement aux personnes que nous souhaitons viser. À cette fin, nous pouvons également, si vous y consentez, utiliser des cookies permettant d'enregistrer les contenus que vous avez consultés ou les contrats que vous avez conclus. Cela nous permet d'afficher sur notre site Internet, mais aussi sur d'autres sites qui affichent nos publicités, des publicités dont nous sommes en mesure de supposer qu'elles vous intéresseront. La période d'expiration de ces cookies va de quelques jours à **12 mois**, selon le contexte. Si vous consentez à l'utilisation de ces cookies, les publicités en question s'afficheront. Si vous refusez ces cookies, vous ne verrez pas moins de publicités, mais simplement n'importe quelle autre publicité.

6. Transmettons-nous vos données personnelles ?

Dans le cadre de nos activités commerciales et du traitement de données conformément à la présente déclaration de protection des données, nous pouvons, dans la mesure où la loi l'autorise et si nécessaire, communiquer des données à des tiers de confiance (ci-après les « **tiers destinataires** ») qui traitent vos données pour nous. Il peut notamment s'agir de nos partenaires de services (p. ex. prestataires de services informatiques, tiers impliqués dans la réalisation ou l'organisation d'événements, de cours, d'examens, etc., de fournisseurs de services de support). Lorsque des candidats et candidates déposent une demande de subvention, un recours ou une opposition, les informations et données relatives au cas d'espèce sont transmises au Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

Les tiers destinataires peuvent se trouver en Suisse ou à l'étranger, notamment aux États-Unis. Si le pays concerné n'offre pas une protection légale des données convenable, nous veillons, comme la loi le prévoit, à obtenir un niveau de protection adéquat au moyen de contrats (basés notamment sur les clauses contractuelles types de la Commission européenne) ou de règles d'entreprise contraignantes (binding corporate rules), ou nous nous appuyons sur une clause d'exception. Une exception peut s'appliquer en cas de procédure judiciaire à l'étranger, mais également dans des cas d'intérêt public prépondérant ou si l'exécution d'un contrat nécessite une telle communication, si vous avez donné votre consentement ou s'il s'agit de données que vous avez rendues généralement accessibles et au traitement desquelles vous ne vous êtes pas opposé(e).

7. Pendant combien de temps traitons-nous vos données ?

Nous traitons vos données aussi longtemps que nos finalités de traitement, les délais de conservation légaux et nos intérêts légitimes de traitement à des fins de documentation et de preuve le requièrent ou que leur conservation est techniquement nécessaire. Vous trouverez des informations supplémentaires sur la durée de conservation et de traitement pour chaque catégorie de données au ch. 3, resp. au ch. 5 en ce qui concerne les catégories de cookies. Si aucune obligation légale ou contractuelle ne s'y oppose, nous supprimons ou anonymisons vos données à l'expiration de la durée de conservation ou de traitement prévue dans le cadre de nos processus usuels.

8. Comment vos données sont-elles protégées ?

Nous prenons des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées afin de préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de vos données, pour les protéger contre les traitements non autorisés ou illicites ainsi que pour prévenir les risques de perte, de modification accidentelle, de divulgation involontaire ou d'accès non autorisé. Nous améliorons constamment nos mesures de sécurité en fonction de l'évolution de la technique.

9. Quels sont vos droits concernant vos données personnelles ?

Dans le cadre de la législation sur la protection des données qui s'applique à vous et dans la mesure où celle-ci le prévoit, vous avez un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement des données, le droit de vous opposer au traitement des données par nos soins ainsi que le droit à la remise de certaines données en vue de leur transmission à un autre responsable (portabilité des données). Vous avez également le droit de révoquer un consentement donné, dès lors que notre traitement repose sur ce dernier (voir notamment le ch. 4). Veuillez toutefois noter que lorsque vous exercez vos droits, nous nous réservons la possibilité de faire valoir les restrictions prévues par la loi, par exemple lorsque nous sommes tenus de conserver ou de traiter certaines données, que nous disposons d'un intérêt prépondérant (dans la mesure où nous pouvons nous en prévaloir) ou que nous

avons besoin des données pour exercer nos droits. Nous vous informerons à l'avance si des frais devaient être mis à votre charge. Veuillez noter que l'exercice de ces droits peut entrer en conflit avec des accords contractuels et avoir des conséquences telles que la résiliation anticipée du contrat ou des frais. Dans ce cas, nous vous en informerons au préalable, lorsque cela n'est pas déjà prévu contractuellement.

L'exercice de ces droits suppose en règle générale que vous établissiez clairement votre identité (p. ex. en présentant une copie de votre pièce d'identité dans les cas où votre identité n'est pas claire ou ne peut être contrôlée d'une autre manière). Pour faire valoir vos droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse indiquée au ch. 2.

Toute personne concernée a par ailleurs le droit de faire valoir ses droits en justice ou de saisir l'autorité de protection des données compétente. L'autorité de protection des données compétente en Suisse est le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (<http://www.edoeb.admin.ch/fr>).

10. La présente déclaration de protection des données peut-elle être modifiée ?

Nous nous réservons le droit de modifier et de compléter la présente déclaration à tout moment, à notre seule discrétion et dans le respect de la législation sur la protection des données. Nous vous prions dès lors de consulter la présente déclaration régulièrement. La version publiée sur ce site Internet est celle en vigueur.

Dernière mise à jour : **1^{er} décembre 2023**